



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 114518

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la lutte contre la prolifération des algues vertes. À l'occasion d'un déplacement du Président de la République sur la presqu'île de Crozon, dans le Finistère, sur le territoire du parc naturel marin d'Iroise, il a été question de la lutte contre ces terribles algues vertes dans le cadre notamment de la protection du littoral et de la mer. Nos concitoyens se rappellent que le Gouvernement avait lancé en 2010 un plan de lutte contre les marées vertes à la suite de la mort d'un cheval, intoxiqué par les effluves toxiques, sur une plage bretonne à l'été 2009. Il prévoyait une enveloppe de 134 millions d'euros sur cinq ans pour nettoyer et préserver les zones les plus touchées. Pourtant, sur les côtes du Finistère et des Côtes-d'Armor, 25 000 mètres cubes d'algues ont été ramassés depuis le début de l'année, soit près du double par rapport à juin 2010. Récemment, la plate-forme de traitement de Lantic, dans les Côtes-d'Armor, a même dû momentanément fermer ses portes car elle était saturée. Il lui demande si cette situation est due au fait que le Gouvernement ait sous-estimé le problème et si elle entend prendre de nouvelles mesures en vue de lutter plus efficacement contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114518

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7782

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)